



Grenoble, le 30 juillet 2014

Communiqué de presse

Évacuation d'une maison occupée illégalement 8 – 10 rue Eugène Boussant à Grenoble

Ce matin, la maison occupée illégalement au 8-10 rue Eugène Boussant à Grenoble a été évacuée en application d'une décision judiciaire prononçant l'expulsion et pour laquelle le concours de la force publique a été octroyé depuis le 30 juin 2014.


Cette démarche a été préparée conformément aux instructions de la circulaire ministérielle du 26 août 2012, relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des occupations illicites, en coordination avec le CCAS de la ville de Grenoble et le propriétaire, la SEM Innovia.


A l'issue de cette évacuation :

- Une dizaine de familles ont été prises en charge par le CCAS.
- 3 personnes, en situation irrégulière au regard du droit au séjour ont fait l'objet de mesures d'éloignement.
- 2 personnes faisant l'objet d'une fiche de recherche ont été interpellées par la police nationale.

La SEM Innovia a repris possession de son bâtiment. Cette maison est dans un état d'insalubrité avancé et le propriétaire dispose d'un permis de démolir.

CONTACT PRESSE

 04.76.60.48.07

 04.76.60.32.37

 communication@isere.pref.gouv.fr